



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Les dépanneurs en tournée pour rallier les partis à la tenue d'une commission sur la contrebande de tabac

Montréal, le vendredi 7 novembre 2008 – C'est en présence de M. Mario Dumont, chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), que l'Association canadienne et québécoise des dépanneurs en alimentation (ACDA-AQDA) a lancé aujourd'hui une vaste tournée de mobilisation des dépanneurs durant les élections afin de rallier les candidats de tous les partis politiques à la tenue d'une commission parlementaire sur la contrebande de tabac.

« Le gouvernement a perdu le contrôle. La contrebande de tabac accapare aujourd'hui 40 % du marché et au rythme où vont les choses, ce sera 75 % dans deux ans. Nous faisons face à une crise sociale et économique. Nos dépanneurs ferment à raison de trois par semaine. Une commission parlementaire est le point de départ obligé pour mettre en commun l'expertise et les ressources des groupes concernés et dégager ensemble des solutions porteuses », a déclaré Michel Gadbois, vice-président principal de l'ACDA.

Sous le thème : **« Non à la contrebande, Oui à la commission »**, la campagne des dépanneurs vise à créer un mouvement d'appui anti-contrebande en misant sur le rayonnement des 8 000 dépanneurs du Québec. Les dépanneurs participants seront invités à revêtir un brassard noir au bras gauche durant la campagne électorale en guise de deuil et de solidarité envers les commerces en difficulté ou même fermés à cause de la contrebande de tabac. Les dépanneurs auront en outre pour mission de faire signer un engagement électoral à tous leurs candidats en faveur de la tenue d'une commission parlementaire. Le premier à le faire aujourd'hui a été le chef de l'ADQ.

Selon l'ACDA, il importe de sortir des ornières actuelles, de réfléchir aux diverses solutions et de mobiliser les groupes concernés : *« Pour régler la contrebande, il n'y a pas une seule et unique approche, mais plusieurs qui doivent faire l'objet d'un consensus »,* a lancé M. Gadbois. *« Les saisies ne suffiront jamais à freiner l'ardeur des contrebandiers qui font des profits monstres dans un marché toujours en croissance parce qu'ils vendent des cartouches à 10 \$ au lieu du prix légal de 75 \$. »*

L'ACDA s'investit depuis plusieurs années à sensibiliser les pouvoirs publics au fléau de la contrebande. Récemment, elle dévoilait sa seconde étude de mégots ramassés autour des écoles secondaires, dans laquelle on a relevé un taux moyen de 36 % de contrebande dans nos écoles secondaires avec des pointes allant jusqu'à 89 % dans celles situées près des réserves indiennes. Un sondage Léger Marketing mené en septembre a également révélé que 70 % des Québécois jugent sévèrement l'action du gouvernement en matière de lutte à la contrebande, et que seulement 1 % appuient la pertinence de son approche.

« Une commission parlementaire est une question de survie pour les dépanneurs. Le gouvernement fédéral en a institué une et puisque toute solution implique aussi le gouvernement du Québec, une commission québécoise s'impose », de conclure M. Gadbois. Pour plus d'information : www.acda-aqda.ca.

- 30 -

Source : Guy Leroux, ACDA-AQDA
Cellulaire : (866) 511-2481
Courriel : gleroux@acda-aqda.ca